



académie
Toulouse

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CAMPAGNE DE BOURSES DE LYCEE 2017-2018

Liste des pièces à fournir

Chaque dossier de bourse doit comprendre :

- L'IMPRIME DE DEMANDE DE BOURSE
- LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pièces à fournir dans tous les cas :

- L'avis d'impôt 2016 sur les revenus de l'année 2015
- Attestation de paiement de la CAF récente (bénéficiaires-prestations)
- 2 timbres au tarif lettre prioritaire

Rectorat de l'académie
de Toulouse

Pièces complémentaires à fournir, selon votre situation

Selon votre situation	Pièces complémentaires à fournir
<p><u>Dossier suivi par</u></p> <p>Chrystel ANDRIEUX Chef de Division</p> <p>DSDEN de l'Ariège 7 rue du Lieutenant Paul Delpech BP 40077 09 008 Foix Cédex</p>	<p>Si vous êtes divorcé (e) ou séparé (e).</p> <p>Copie du jugement indiquant les dispositions relatives à la résidence de l'enfant et à la pension alimentaire versée, et attestation de paiement de la CAF</p>
<p>Si vous vivez en concubinage</p>	<p>L'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 de votre concubin (e)</p>
<p>En cas de changement dans votre situation (décès, divorce, séparation, perte d'emploi, invalidité) entraînant une diminution de ressources en 2016</p>	<p>Votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016, dès sa réception Tout justificatif de la modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources en 2016 et attestation de paiement de la CAF</p>
<p>En cas de changement dans votre situation familiale (décès de l'un des parents, divorce, séparation) qui entraînera une diminution de ressources du foyer fiscal en 2017</p>	<p>Justificatif de modification de situation familiale - attestation de paiement de la CAF. Si les revenus du demandeur de la bourse sont en diminution en 2016, l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016, dès sa réception</p>
<p>Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2016</p>	<p>L'attestation de paiement la CAF indiquant les personnes à votre charge Justificatif du changement de résidence de l'enfant</p>
<p>Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle</p>	<p>La copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement de la CAF</p>

Isabelle ROGER
Chef de Division

DSDEN du Lot
Cité administrative
Quai Cavaignac
BP 286
46005 Cahors
Cedex

**TOUT DOSSIER TRANSMIS APRES LA DATE OFFICIELLE DE FIN DE
CAMPAGNE SERA REJETE**